



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2025/23

Le 2 mai 2025

**Obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers dans le Territoire palestinien occupé et en lien avec celui-ci**

**(Demande d'avis consultatif)**

**Fin des audiences publiques tenues du 28 avril au 2 mai 2025**

LA HAYE, le 2 mai 2025. Les audiences publiques consacrées à la demande d'avis consultatif sur les *Obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers dans le Territoire palestinien occupé et en lien avec celui-ci* se sont achevées aujourd'hui.

Lors des audiences, 39 États, l'Organisation des Nations Unies et trois autres organisations internationales ont présenté des exposés oraux (dans l'ordre suivant) : l'Organisation des Nations Unies, la Palestine, l'Égypte, la Malaisie, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Belgique, la Colombie, la Bolivie, le Brésil, le Chili, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, la Hongrie, l'Indonésie, la Türkiye, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Luxembourg, les Maldives, le Mexique, la Namibie, la Norvège, le Pakistan, le Panama, la Pologne, le Qatar, le Royaume-Uni, la Chine, le Sénégal, la Slovénie, le Soudan, la Suisse, les Comores, la Tunisie, Vanuatu, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique, et l'Union africaine.

Les comptes rendus des audiences ainsi que les listes des délégations participantes sont disponibles sur la [page de l'affaire](#) sur le site Internet de la Cour. Des extraits vidéo haute résolution et des photographies réalisées par le Greffe pendant les audiences sont mis à disposition gratuitement et libres de droit pour un usage exclusivement éditorial (non commercial) sur la [page Multimédia](#) du site Internet de la Cour.

La Cour entame à présent son délibéré.

L'avis consultatif de la Cour sera donné lors d'une séance publique, dont la date sera annoncée en temps voulu.

Les [communiqués de presse](#) précédents concernant la présente procédure sont disponibles sur le site Internet de la Cour.

*Remarque* : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

---

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

---

Département de l'information :

M<sup>me</sup> Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M<sup>me</sup> Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337

Adresse électronique : [media@icj-cij.org](mailto:media@icj-cij.org)